

REGLEMENT DU CHRONO DE LA REMONTADA

1/ Organisation

L'association Cap Trail Catalan (association loi 1901 enregistrée le 08/09/2024 à la préfecture des Pyrénées-Orientales sous le numéro 24-039311 (W663005833), organise la course « Le Chrono de la Remontada » sur la commune de Rodès dans les Pyrénées-Orientales.

2/ Épreuves

L'épreuve est validée auprès de la Fédération Française d'Athlétisme. Deux courses enfants sont programmées : 800 mètres à 18h00 et 1 500 mètres à 18h30. Le Chrono de la Remontada est une course de 14,5 km avec 700 m de dénivelé positif. Départ à 19h00. Les concurrents s'élancent individuellement toutes les 10 secondes selon l'ordre défini par l'organisation. Le classement final est établi sur le temps réalisé.

3/ Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu au kilomètre 5, un second au kilomètre 7 ainsi qu'un ravitaillement complet à l'arrivée.

4/ Matériel obligatoire

L'organisation impose une tenue complète (short et maillot) ainsi que la visibilité permanente du dossard. Chaque participant demeure responsable de son hydratation et de son alimentation pendant l'épreuve.

5/ Inscriptions

Les inscriptions sont limitées à 300 adultes et 100 enfants. Pour valider son inscription, le participant devra fournir un PPS valide, une licence FFA ou un certificat conforme à la réglementation en vigueur. Les inscriptions enfants sont gratuites selon les modalités définies par l'organisation.

6/ Retrait des dossards

Le retrait des dossards aura lieu au magasin Foulées le samedi 8 août. Un retrait complémentaire pourra être proposé sur le site de la course selon les modalités communiquées par l'organisation.

7/ Transfert de dossard et remboursement

Toute inscription engage personnellement son auteur. Aucun transfert ou échange de dossard n'est autorisé. Les demandes d'annulation seront étudiées par l'organisation.

8/ Chronométrage et points de contrôle

Les concurrents doivent respecter l'ensemble des points de contrôle mis en place par l'organisation afin d'être classés.

9/ Classements et récompenses

Les récompenses des courses enfants auront lieu à 18h45. Une médaille sera remise à chaque enfant et des récompenses aux premiers de chaque course. Les podiums adultes auront lieu à 22h00. Les récompenses seront remises aux trois premières femmes et trois premiers hommes du classement général ainsi qu'aux premiers de chaque catégorie.

10/ Sécurité et assistance médicale

La sécurité est assurée par les signaleurs et l'assistance médicale par une équipe dédiée. Tout concurrent doit porter assistance à une personne en difficulté et prévenir les secours.

11/ Respect de l'environnement

Aucun déchet ne doit être abandonné sur le parcours. Les participants s'engagent à respecter les espaces naturels traversés et les consignes de l'organisation.

12/ Annulation ou modification de l'épreuve

En cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité, l'organisation pourra modifier, interrompre ou annuler l'épreuve.

13/ Acceptation du règlement

L'inscription implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

14/ Disqualification

Tout manquement au règlement pourra entraîner la disqualification du concurrent.

15/ Droit à l'image

En participant à l'épreuve, les concurrents autorisent l'organisation et ses partenaires à utiliser les images et vidéos réalisées dans le cadre de l'événement.